

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00259 Numéro SIREN : 453 096 745 Nom ou dénomination : A2S CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005261

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

EURL A2S CONSEIL

Conseil en systèmes et logiciels informatiques

56 rue Monistrol
56100 LORIENT
Siret : 45309674500030



Le Mayereau
830 Rue Pierre Landais
CS 85425
56855 CAUDAN
Tél. 02 97 76 20 54 - Fax 02 97 76 77 21
E-mail : contact@vista-conseil.com
www.vista-conseil.com
S.A.S. au capital de 40 000 euros
R.C.S. Lorient
Siret 310 438 676 00069
Code NAF 6202 Z

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	27 500	13 750	13 750	13 750
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	174 877	72 102	102 775	63 196
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	1 400		1 400	
Autres immobilisations financières	2 276		2 276	2 276
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	206 068	85 852	120 216	79 237
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	46 245		46 245	45 159
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	160 824		160 824	263 733
Autres créances	17 205		17 205	44 713
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	50 000
Disponibilités	311 133		311 133	295 760
Charges constatées d'avance (3)	14 864		14 864	13 323
TOTAL ACTIF CIRCULANT	600 271		600 271	712 688
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	806 339	85 852	720 487	791 925

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 700	7 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	249 667	232 779
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	132 106	146 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	390 243	388 137
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 645	24 651
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 802	29 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 589	78 377
Dettes fiscales et sociales	44 421	65 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 713	106 556
Produits constatés d'avance	132 075	98 956
TOTAL DETTES	330 245	403 788
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	720 487	791 925

(1) Dont à plus d'un an (a)	58 845	7 713
(1) Dont à moins d'un an (a)	271 400	396 075
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A2S CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 720 487 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 132 106 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	27 500			27 500
Immobilisations incorporelles	27 500			27 500
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagement divers	19 498	3 270		22 768
- Matériel de transport	74 661	51 500		126 161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 278	920		17 198
- Emballages récupérables et divers	8 750			8 750
Immobilisations corporelles	119 187	55 690		174 877
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	2 276	1 400		3 676
Immobilisations financières	2 291	1 400		3 691
ACTIF IMMOBILISE	148 978	57 090		206 068

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 690	1 400	57 090
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		55 690	1 400	57 090

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/03/2023

Éléments achetés	27 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	27 500
--------------	---------------

Dépréciation du fonds commercial : 13 750 EURO



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 176	2 115		13 292
- Matériel de transport	30 269	12 548		42 817
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 546	1 448		15 994
Immobilisations corporelles	55 991	16 111		72 102
ACTIF IMMOBILISE	55 991	16 111		72 102



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 196 569 EURO et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 400		1 400
Autres	2 276		2 276
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 824	160 824	
Autres	17 205	17 205	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 864	14 864	
Total	196 569	192 893	3 676
Prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	100		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 330 245 EURO et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 645			57 645
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 200			1 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 589	77 589		
Dettes fiscales et sociales	44 421	44 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 315	17 315		
Produits constatés d'avance	132 075	132 075		
Total	330 245	271 400		58 845

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice -33 023

(**) Dont envers les associés 9 602

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 289
C/c - intérêts courus	1 194
Dettes provis. pr congés à payer	8 147
Charges sociales s/congés à payer	2 270
Charges sociales - charges à payer	27
Etat - autres charges à payer	445
Taxe d'apprentissage cap	79
Formation continue cap	28
Total	14 479

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 864		
Total	14 864		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	132 075		
Total	132 075		



A2S CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros
Siège social : 56, rue Monistrol - Parking du Géant - 56100 LORIENT
453 096 745 RCS LORIENT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUILLET 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 132 105,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....132 105,85 euros

A titre de dividende global à l'associée unique.....130 000,00 euros
Soit 260,00 euros par part

Le solde.....2 105,85 euros

A porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 251 772,74 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40,00 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2022 : 130 000,00 euros, soit 260,00 euros par titre, non éligibles à l'abattement de 40,00 %.
- Exercice clos le 31 mars 2021 : 135 000,00 euros, soit 270,00 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40,00 % ;
- Exercice clos le 31 mars 2020 : 120 000,00 euros, soit 240,00 euros par titre, non éligibles à l'abattement de 40,00 %.

Certifié conforme
La Gérance


A2S
CONSEIL
56, rue Monistrol - Parking du Géant Lorient - Bât. 3
BP 90755 - 56017 Lorient Cedex
Tél : 02 97 76 19 59 - Fax : 02 97 76 82 93
Siret : 453 096 745 000 30